

SEMAINE DES RIVIÈRES

GUIDE ORGANISATEUR 2026



DU 31 MAI
AU 7 JUIN 2026



NOUVELLE-AQUITAINE

Sensibiliser, découvrir
et agir pour préserver
nos rivières et
zones humides



À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Qu'est-ce que la Semaine des Rivières ?

La Semaine des Rivières est un temps fort annuel dédié à :

- la sensibilisation du public
- la découverte des milieux aquatiques
- la valorisation des actions locales

Elle met en lumière les rivières et zones humides comme un patrimoine naturel essentiel et fragile.

Objectif : Sensibiliser le plus grand nombre à la protection de ces milieux et valoriser l'engagement des acteurs locaux.

Publics cibles

La Semaine des Rivières s'adresse à tous :

- Grand public
- Scolaires
- Élus
- Acteurs locaux
- Riverains
- Associations

👉 Les collectivités sont invitées à adapter leurs actions en fonction :

- de leur territoire
- de leurs moyens
- de leurs partenaires

Types d'actions possibles

Vous pouvez proposer une grande variété d'événements :

🌿 Activités de terrain

- Randonnées au bord de l'eau
- Sorties en zones humides
- Nettoyages de berges
- Chantiers participatifs
- Découvertes faune/flore


🎓 Actions pédagogiques

- Interventions scolaires
- Conférences / webinaires

- Ciné-débats
- Balades commentées

Animations grand public

- Concours photo ou dessin
- Balades en kayak
- Ateliers participatifs
- Consultations publiques


 Principe clé : valoriser votre expertise et vos actions locales.

Comment y participer ?

Étape 1 : Créer votre événement

Les collectivités organisent une ou plusieurs actions locales.

Étape 2 : Enregistrer votre action

 Nouveauté 2026 : Les événements doivent être saisis sur la plateforme [jagispourlanature](https://jagispourlanature.fr).


- Un « Guide de bonnes pratiques » est disponible (#piècejointe1)
- Possibilité d'accompagnement par les animateurs du Réseau TMR ou les référents de la plateforme jagispourlanature

 Alternative : Vous pouvez transmettre vos informations via un tableur Excel fourni (#piècejointe2).

Qui peut organiser ?

L'action peut être portée par :

- Un technicien
- Un élu
- Une association locale
- Un partenaire territorial

 L'essentiel : être capable de présenter les enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques.

Conseils pour réussir votre événement

✓ Mobilisation

- S'appuyer sur un groupe de participants existant (club, association...)
- Ouvrir progressivement à un public plus large

✓ Partenariats

Collaborer avec :

- Structures d'éducation à l'environnement
- Associations locales
- Acteurs institutionnels

✓ Communication

- Presse locale
- Réseaux sociaux
- Affichage communal
- Relais via les élus

✓ Organisation

- Mettre en place un système d'inscription si besoin
- Anticiper la logistique

✓ Valorisation

- Inviter la presse
- Partager des photos et retours
- Communiquer après l'événement

Ressources utiles

- [Gazette n°52 « Communiquons ! »](#)
- Réseaux d'éducation à l'environnement :
 - [GRAINE Nouvelle-Aquitaine](#)
 - [GRAINE Poitou-Charentes](#)
 - [SEVE Limousin](#)

👉 Astuce : Vous pouvez labelliser un événement existant (Fête des mares, Semaine du Développement durable...).

Retours d'expériences

Jérôme Mémin, Responsable des services "Eaux, Assainissement et Rivières" et "Vie Associative" à la Communauté de communes du Civraisien en Poitou (86) témoigne : « Depuis 2021, notre collectivité participe chaque année à la Semaine des Rivières, un rendez-vous devenu incontournable pour valoriser les actions menées sur le territoire et sensibiliser le public aux enjeux de l'eau et des milieux aquatiques.



L'organisation repose sur une mobilisation collective : partenaires locaux (CPIE, Eaux de Vienne, Fédération de pêche, etc.), programmation variée (ateliers, balades, ciné-débats, concours photo, interventions scolaires, etc.), et une communication large (presse, réseaux sociaux, affichage communal).

Au-delà de l'événement, la Semaine des Rivières a permis de structurer un réseau d'acteurs engagés et de renforcer la dynamique territoriale autour de la protection de l'eau.

Notre conseil aux futurs organisateurs : diversifiez les formats, mobilisez un maximum de partenaires, et communiquez tout au long de l'année – la visibilité est la clé du succès !



Jérôme Peyronnet, technicien rivières au SABV (87), témoigne : « Depuis 2023, nous proposons chaque année des animations dans le cadre de la Semaine des rivières. Que ce soit la sortie nature sur l'île de Chaillac, les cinés débat autour du documentaire La Rivière, ou encore la balade lecture paysagère sur un tronçon "sauvage" de la Vienne, toutes ces activités ont rencontré un vif succès et séduit un large public.

L'ambiance était conviviale, dynamique, et riche en échanges. Les nombreuses questions posées par les participants tout au long des événements ont confirmé leur intérêt pour ces propositions. D'après les retours recueillis, ces animations ont même permis à certains de porter un regard nouveau sur la rivière. ».

Contacts

Pour toute question :

Réseau des TMR

☎ 05 49 91 71 54

✉ tmr@cpa-lathus.asso.fr

Contact : Sarah Bégoïn / Jérôme Clair

J'agis pour la nature

Bernard Crozat – b.crozat@fnh.org – 01.41.22.10.70

Clémence Picard – c.picard@fnh.org - 06 65 39 97 63

Partenaires

Événement organisé par les collectivités avec :

- le [Réseau TMR](#)
- la [Région Nouvelle-Aquitaine](#)
- l'[Agence de l'eau Loire-Bretagne](#)
- l'[Agence de l'eau Adour-Garonne](#)



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Remerciements

Merci aux collectivités engagées dans le développement de la Semaine des Rivières.

Avec l'aimable autorisation de la [Région Centre-Val de Loire](#), initiatrice de l'événement.